

L'importation des médicaments ne suscite aucune inquiétude (ministre)

Compte Test - 2009-10-21 23:44:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'importation des médicaments ne suscite aucune inquiétude (ministre) Rabat - La ministre de la Santé, Mme Yasmina Baddou a affirmé, mardi, que l'importation des médicaments ne suscite aucune inquiétude, qu'elle soit en provenance d'Europe ou d'une autre région. Mme Baddou, qui répondait à une question orale à la Chambre des conseillers sur "les médicaments chinois", a indiqué que le ministère de la Santé veille au renforcement du contrôle afin d'éviter la commercialisation de médicaments non conformes aux standards internationaux.

Avant leur commercialisation au Maroc, les médicaments importés subissent, plusieurs étapes de contrôle allant des matières premières utilisées jusqu'au produit final, a-t-elle rappelé, ajoutant que l'exportateur doit présenter les justificatifs nécessaires de conformité des molécules aux normes en vigueur et l'importateur doit soumettre ces molécules à des analyses de laboratoire.

Le problème qui subsiste est celui des produits de contrebande qui ont des conséquences graves sur la santé des citoyens, a souligné Mme Baddou, appelant à lutter contre ce genre de produits.

Le ministère de la Santé, à travers le Laboratoire national de contrôle des médicaments, veille à la conformité des médicaments aux normes de l'OMS, a-t-elle indiqué.

En vertu du nouveau code du médicament et de la pharmacie, les services du ministère et par le biais des inspecteurs de la pharmacie, peuvent effectuer des visites de contrôle sur les sites de production, a-t-elle ajouté.